

Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE
Commune nouvelle



MA
santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

Participation financière des familles

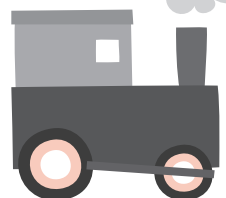
NOUVEAUX TARIFS 2024

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.90 €
601 à 720 €	0.95 €	3.90 €
721 à 882 €	1.15 €	3.90 €
883 à 999 €	1.65 €	3.90 €
> 1000 €	1.81 €	3.90 €

SUPPLÉMENT sortie

3 € pour la demi-journée

6 € pour la journée



* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- **Compris** : le goûter.
- **Non compris** : l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9.50€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu le **15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).
Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

ACCUEIL DE LOISIRS

DE 7H15 À 18H30

4* - 11 ANS

*avoir
4 ans
en 2024

VACANCES DE JANVIER

2024

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche

du mardi 2 au vendredi 5 janvier



Inscriptions du 11 au 19 décembre sur l'Espace famille



Centre Social
indigo

SÈVREMOINE
Commune nouvelle

Thème = C'est nouveau...

Une nouvelle année commence, que pourrions-nous souhaiter en 2024 ? La nouveauté, cela ne nous fait pas peur et même au contraire ; nous vous attendons pour nous proposer vos envies. De nouveaux jeux seront à expérimenter.



ATTENTION !

Nouvelle Année, nouvelle
fiche sanitaire à remplir
sinon accès bloqué pour
réserver

EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir **prévenir de l'absence de votre enfant** aux animateurs de St André (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - centresocialindigo@gmail.com).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.

Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler en ce début d'année 2024 : adhésion (9.50€ année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).